

UNIVERSITÉ DE NANCY

RAPPORT ANNUEL

DU

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

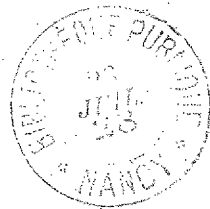
ET

COMPTES RENDUS

DES FACULTÉS

ANNÉE SCOLAIRE

1926-1927



UNIVERSITÉ DE NANCY

COMPTES RENDUS

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NOVEMBRE 1927



NANCY

IMPRIMERIE J. COUBÉ & FILS, 25, RUE DE LA PÉPINIÈRE

1928

Paroles prononcées par M. MICHON
aux obsèques de M. le Doyen honoraire BINET
(5 Janvier 1927)

En perdant M. le Doyen BINET, ses collègues de la Faculté de droit se sentent diminués et désespérés. Cette mort nous enlève une tradition vivante, et un dévouement éprouvé.

Il était pour nous une tradition vivante et unique. Sa vie se confondait avec celle de la Faculté depuis ses origines. Il y était entré comme étudiant, l'année même de sa fondation, en 1864, en même temps que ses amis de toute la vie, BLONDEL et GARNIER, dont le souvenir toujours vivant parmi nous est inséparable du sien, et une fois entré dans cette Faculté, il ne devait plus la quitter. Docteur, puis chargé de cours en 1870, il y devenait agrégé en 1873, puis professeur en 1877 comme titulaire d'une des chaires les plus importantes, celle de droit civil, qu'il devait occuper pendant plus de 40 ans. C'est ainsi qu'il a formé durant près d'un demi-siècle de nombreuses générations de juristes lorrains, employant toutes ses forces à leur communiquer ses qualités maîtresses, la clarté, la conscience, la droiture dans le raisonnement et dans les idées. Et c'est pour mieux servir encore, pour remplir plus complètement sa tâche de professeur, qu'à partir de 1880, il prit la charge du cours d'enregistrement, branche difficile, qui est du droit civil quintessencié, dans laquelle il acquit bientôt une compétence éprouvée et une réputation largement répandue de consultant et d'auteur.

En décembre 1899, M. BINET, désigné par l'unanimité de ses collègues, ajoutait à ses obligations professionnelles la lourde tâche du décanat, dant il s'acquitta à la satisfaction de tous. Il sut trouver l'art difficile de concilier l'intérêt général de la Faculté avec les désirs légitimes de ses collègues, et, comme l'a si bien dit son successeur, le décanat ne fut pour lui qu'un moyen de nous découvrir plus efficacement toute la richesse de son dévouement. Il fut notre doyen de guerre de 1914 à 1919, soutenu par sa double foi, religieuse et patriotique, et ce fut seulement à la paix en 1919, à 72 ans, qu'il songea à se reposer et à prendre sa retraite. Devenu Doyen honoraire en décembre 1919, il fut décoré de la Légion d'honneur un mois après, distinction bien lente à venir après 46 ans de loyaux services ; il accepta cet honneur, qu'il méritait depuis si longtemps, avec la modeste simplicité qu'il montrait en toute occasion, quand il s'agissait de lui-même. Mais il était trop attaché à la Faculté pour nous abandonner. Devenu honoraire, profondément respecté et aimé de tous ses collègues, pour la plupart ses anciens élèves, il continuait à venir à nos réunions, et jusqu'à ces derniers jours, il nous est resté fidèle ; l'honorariat n'a été pour lui qu'un moyen de nous conserver jusqu'à la fin le secours de son expérience, de sa sagesse, de son amitié. Notre Faculté a aujourd'hui 62 ans d'existence ; M. le Doyen BINET a 62 ans de carrière depuis ses débuts d'étudiant jusqu'à la fin, et ces 62 ans se confondent totalement avec ceux de la Faculté. Et voilà pourquoi notre cher Doyen était pour nous une tradition vivante et unique.

Avec quelle bonne grâce, charmante il nous permettait d'interroger ses souvenirs, et de feuilleter sa vie toute droite, dont la belle unité était celle de la Faculté, de sa

Faculté. Ses souvenirs qu'il aimait à rappeler, étaient tout imprégnés d'une affectueuse émotion. Que de figures sympathiques, aujourd'hui disparues, sortaient vivantes de sa mémoire fidèle ! Il n'oubliait que lui-même, dont il ne parlait que quand il ne pouvait faire autrement, et alors il le faisait en termes brefs, d'une frappante impartialité, sans complaisance, mais aussi sans humilité : l'humilité n'est qu'une réaction sans doute méritoire contre la vanité qu'on sent bouillonner en soi-même ; mais notre doyen n'avait pas besoin de ce réactif, n'ayant pas l'ombre de vanité. Etant sans orgueil, il était aussi sans susceptibilité, et c'est d'une âme égale qu'il accueillait les vicissitudes, les déceptions, qu'il supportait les malheurs. Il n'était point un stoïque; le stoïcisme est un courage orgueilleux, une révolte parfois héroïque contre le destin ; mais M. BINET ne croyait pas au destin ; il croyait à la Providence ; il n'était pas un révolté ; son courage était mêlé de soumission et d'espérance ; c'était le courage d'un fervent chrétien. Personne ne le vit jamais ni se vanter, ni se fâcher. Dans cette âme charmante, existait un équilibre rarement réalisé entre deux contraires : un esprit affiné et un cœur simple, un de ces cœurs simples auxquels l'Écriture promet le royaume des cieux. Et voilà pourquoi sans doute sa sérénité, sa bonté étaient pour nous tous un sujet d'admiration et d'encouragement. Il représentait parmi nous les vieilles amitiés lorraines de l'Université, et quand il apparaissait, il répandait autour de lui une atmosphère de cordialité et de confiance qui était comme son rayonnement, D'instinct, nous le prenions comme arbitre dans nos discussions, et son affable et conciliante sagesse nous laissait toujours satisfaits. Le dernier acte de son décanat fut un arbitrage

de ce genre : une question qui se présentait alors nous faisait, sinon divisés, du moins indécis et troublés. Alors M. BINET nous rendit un dernier service. Sa diplomatie fut si fine et en même temps si loyale, qu'elle dissipa nos hésitations divergentes et rétablit le parfait accord ; notre cher doyen put quitter la Faculté en y laissant cet esprit de concorde et de mutuelle confiance, dont il a été toute sa vie l'infatigable ouvrier.

J'ai dit l'un des pôles de la vie de notre vénéré doyen. Il ne m'appartient pas de parler de l'autre part de sa vie, celle qui fut réservée à sa famille. Tel il fut à la Faculté, tel il fut aussi dans sa vie familiale. C'est avec un douloureux respect que nous nous souvenons d'une union parfaite, récemment arrivée à son cinquantenaire, union traversée de douloureuses épreuves, supportées en commun avec une résignation chrétienne, et dont l'une, la mort de notre regretté élève et collègue Pierre BINET nous atteignît directement.

Mon cher maître et doyen, je m'adresse à vous, non pas à cette dépouille que nous accompagnons et qui n'est plus vous, mais à votre cœur large ouvert, à votre âme aimante et fidèle. Peut-être êtes-vous encore attardé au milieu de nous, ne pouvant vous résoudre à vous éloigner de ces deux grandes affections qui ont rempli votre vie, votre famille et votre Faculté. Vous nous quittez, et c'est le premier chagrin que vous faites à ceux qui vous aiment. Donnez-nous le secret de ce paisible courage, de cette abnégation, de cette acceptation soumise et chrétienne qui étaient le fond de votre nature. Pour vous, la terre diminue et le ciel s'agrandit. Nous qui restons, nous avons besoin de votre souvenir et de votre exemple. Nous les gardons pieusement.

Tous ici, Madame, Monsieur le docteur, nous sentons profondément l'étendue de votre perte; tous nous partageons votre douleur, dans laquelle il entre tant de noblesse et tant d'espérances qui ne sont pas de ce monde.



